

Paris, le 10 octobre 2014

Publication du montant des indemnités versées à Xavier de Lacoste Lareymondie à raison de la cessation de ses fonctions

Le Conseil de Surveillance du 26 septembre 2014 a fixé le montant de l'indemnité due à M. Xavier de Lacoste Lareymondie à raison de la cessation de ses fonctions et en a autorisé le versement, après avoir constaté la réalisation de la condition de performance convenue en conformité avec les décisions de l'article L.225-90-1 du Code de commerce. Cette indemnité, d'un montant égal à la rémunération, fixe et variable, perçue au cours des 12 derniers mois précédant la cessation forcée des fonctions, s'élève à 400 721 €.

X X

Agenda financier 2014

Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2014

21 novembre 2014 (avant bourse)

A propos d'ANF Immobilier

ANF Îmmobilier (ISIN FR0000063091) est propriétaire et gère un patrimoine immobilier d'un milliard d'euros, dans les centres-villes de Marseille, Lyon et Bordeaux. Elle est une société foncière conforme au statut SIIC de premier plan, orientée sur l'immobilier locatif résidentiel et tertiaire. Cotée sur l'Eurolist B d'Euronext Paris et présente dans l'indice de référence immobilier EPRA, ANF Immobilier est une société du groupe Eurazeo. www.anf-immobilier.com

Contact ANF Immobilier: Laurent Milleron

Tél: +33 1 44 15 01 11 - investorrelations@anf-immobilier.com

Contact Presse : Perrine PIAT

Tél: +33 1 58 47 94 66 - perrine.piat@havasww.com